

Rapport annuel du conseil d'établissement

École du Cheval-Blanc
Année scolaire 2019-2020

Présenté aux membres lors de la séance du 25 juin
2020

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec grand plaisir que je dépose, au nom des membres du conseil d'établissement de l'école du Cheval-Blanc de la Commission scolaire des Draveurs, notre rapport annuel pour l'année 2020-2021.

Les membres de notre conseil d'établissement se sont réunis à 5 reprises durant l'année, plus spécifiquement au salon du personnel les 24 septembre, 6 novembre, et 14 janvier, puis par vidéoconférence via la plateforme Zoom les 27 mai et 25 juin. La séance qui devait avoir lieu en mars a pour sa part été organisée par voie électronique. Un procès-verbal a néanmoins été rédigé par la direction.

En début d'année, nous avons choisi de reconduire telles quelles les règles de régie interne de notre école. Sur le plan budgétaire, nous avons d'abord pris connaissance des états financiers de l'année 2018-2019, puis de la révision budgétaire de l'année 2019-2020 pour laquelle la direction nous avait transmis des notes explicatives détaillées. En conformité avec la *Loi sur l'instruction publique*, nous avons finalement adopté notre prévision budgétaire pour la prochaine année scolaire lors de notre dernière séance. Par ailleurs, nous avons pris acte de l'ensemble des mesures ministérielles qui ont été décernées à notre école par le gouvernement.

En ce qui a trait à nos campagnes de financement, nous avons eu un débat fort intéressant quant aux finalités pour lesquelles nous considérons qu'elles peuvent être organisées. Dans le respect des règles établies par la nouvelle politique de notre commission scolaire, les membres ont convenu que les campagnes de financement devaient être réservées à l'aménagement de la cour d'école et aux sorties scolaires à caractère plus ludique (sorties de fin d'année par exemple). Préalablement à cette réflexion, pour l'année en cours, nous avons autorisé diverses campagnes de financement en lien avec des sorties éducatives, l'achat de romans et autres.

Pour ce qui est de nos prestataires de service, nous avons décidé de reconduire notre entente avec Jabb traiteur, notamment parce que nous considérons que la nourriture est davantage conforme à la politique de notre commission scolaire portant sur les saines habitudes de vie. Nous avons aussi choisi de retenir à nouveau les services de Photomania pour les photos de nos élèves, considérant l'excellent service obtenu l'an dernier. Le libraire Louis-Fréchette a également été retenu à nouveau pour l'achat de nos cahiers d'activité. Dans ce dernier cas nous avons pris en considération le fait que le représentant de cette librairie avait accepté de nous dépanner l'an dernier suivant la fermeture de la librairie Réflexion.

En ce qui concerne le climat de l'école, nous avons procédé à l'adoption de notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation qui fait notamment état de tout ce qui a été mis en place par l'établissement au cours des deux dernières années dans le but d'assurer le maintien d'un milieu de vie sain et sécuritaire.

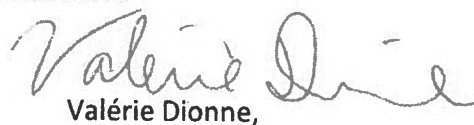
En prévision de l'année scolaire 2020-2021, nous avons opté pour 2,5 heures d'éducation physique pour l'ensemble des élèves du primaire ainsi qu'une heure d'anglais et une heure de musique.

Comme ce fut le cas l'an dernier nous avons permis aux membres du personnel de circuler aux abords de l'école avec les élèves à l'intérieur d'un périmètre sécuritaire bien défini.

Nous avons procédé à l'approbation des modifications proposées par l'équipe-école à certains documents dont le code de vie et les règles de fonctionnement de notre service de garde. Nous avons aussi approuvé les listes de fournitures scolaires, les entrées progressives au préscolaire et en classe ARS et le choix de l'agenda. Nous avons pris soin de préciser la date de notre prochaine assemblée générale de même que celle de la première séance du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021. À la fin de chacune de nos séances, les divers représentants du personnel ont fait état des belles initiatives vécues dans notre école.

Je souhaite remercier l'ensemble des membres de notre conseil d'établissement pour la grande qualité des échanges que nous avons eu encore une fois cette année. En effet, nos discussions ont toujours eu lieu dans le calme et le respect des divergences d'opinion. Tous les membres désireux d'obtenir le droit de parole ont été entendus, et ce, sur chacun des points de nos ordres du jour. Ainsi, les membres se sont sentis libres de voter selon leur conviction, en tenant compte des considérants portés à leur attention par leurs pairs, et toujours dans le respect de l'article 64 de la *Loi sur l'instruction publique*, c'est-à-dire dans le meilleur intérêt des élèves.

En terminant, j'aimerais remercier la direction de l'école pour la préparation minutieuse et l'organisation de toutes nos réunions qui nous ont permis de prendre de bonnes décisions éclairées basées sur de la documentation pertinente.



Valérie Dionne,

Présidente